

Maja Neskovic est une journaliste digne de ce nom : dévouée au bien commun, honnête et courageuse.

Maja vient de publier sur le site *Hors-Série* un entretien avec **Jean Bricmont**, intellectuel belge que je trouve, lui aussi, dévoué au bien commun, honnête et courageux ; un libre penseur rigoureux et attachant.

Ils parlent ensemble du dernier livre de Jean, un livre important, que j'ai dévoré au printemps dernier et que j'ai trouvé remarquable : « La République des censeurs » :



Voici la page « Hors-Série » de cet entretien :

<http://www.hors-serie.net/Aux-Sources/2014-09-27/Pressions-et-expression-id40>

Et voici le texte introductif de Maja :

La liberté d'expression, on n'y pense pas vraiment. C'est un peu comme l'eau du robinet, c'est là, ça coule, sans trop d'effort, sans qu'on sache vraiment comment ça marche. C'est acquis. Bien sûr, on a l'intuition qu'on ne peut pas « tout dire », mais dès lors qu'on y réfléchit un peu plus, la question des limites devient vertigineuse. Des centaines de pages ont été écrites sur le sujet. Le curseur entre le dicible et l'indicible a souvent varié au cours de l'Histoire. C'est, semble-t-il, un sujet inépuisable.

Dans son livre, *La République des censeurs* paru en février 2014 (éditions de l'Herne), Jean Bricmont s'est plus particulièrement penché sur des exemples récents qui montrent, selon lui, que la liberté d'expression est bafouée en France, et ailleurs en Europe. Menacée par des dispositions législatives censées pourtant protéger les plus faibles d'entre nous. La question est connue : doit-on sacrifier un peu de notre liberté individuelle au profit d'un intérêt général plus grand ? Ne pas tout dire pour ne pas risquer de discriminer, d'inciter à « la haine », de raviver des mémoires douloureuses. A cette question Jean Bricmont répondrait peut-être qu'elle est mal posée. Où se situe vraiment l'intérêt général ? Qu'est-ce qui menace le plus la paix civile : la liberté d'expression ou la censure ?

Jean Bricmont est ce qu'on appelle un personnage « controversé ». Ses prises de positions très critiques sur la politique israélienne et l'attitude de la communauté internationale à l'égard de cette politique, ainsi que sa propension à aller discuter avec des gens de tous bords, y compris les extrêmes, lui ont valu d'être classé par certains dans des mouvances colorées allant du rouge au brun (voire pire).

Je ne prétends pas avoir lu l'ensemble de la prose de M. Bricmont, peut-être que des « franchissements de ligne » m'ont échappé, mais dans ce que j'ai lu de ses écrits, absolument rien ne justifierait, à mon sens, qu'on refuse de débattre avec lui.

Et, par ailleurs, j'estime qu'avant de prendre au sérieux tous ceux qui désignent les bons et les mauvais, ceux avec lesquels on peut débattre et ceux avec lesquels on ne doit surtout pas discuter, il conviendrait de se pencher sur leur parcours à eux. Bref, il faudrait contextualiser les contextualisateurs, vérifier les vérificateurs, légitimer les légitimateurs... Un sacré boulot, auquel je pourrais consacrer mes vieux jours... ou pas !

(L'intégrale du docu « **Chomsky et compagnie** » cité dans l'émission est là : [sur le site des mutins de Pangée](#)).

Maja Neskovic

...

On peut parier que *les chiens de garde du système de domination* (adeptes du *terrorisme intellectuel* que dénonce ici précisément Jean) vont faire payer ces actes de résistance (le livre et la vidéo), aussi bien à Jean qu'à Maja, et peut-être aussi aux autres journalistes de *Hors Série*, ainsi qu'à tous ceux qui prendront leur défense... Si cela advient, c'est à nous tous, humanistes cohérents, de faire bloc et de les soutenir *mordicus*.

Merci à Jean et à Maja pour tout ça.

Étienne.

PS :

• **Daniel Schneidermann (@SI)** (que j'aime bien) a mal réagi
(de mon point de vue) à cet entretien :

<http://www.arretsurimages.net/chroniques/2014-09-30/Bricmont-l-extermiation-les-historiens-et-les-juges-id7095>

• **Judith Bernard (HS)** a bien réagi
(de mon point de vue) à la colère de Daniel :
<http://www.hors-serie.net/edito.php>

Je trouve passionnants les derniers paragraphes du Judith, intitulés
« LE DROIT, PRIS ENTRE PRÉJUGÉ « INTENTIONNALISTE »
ET PRÉJUGÉ « NEUTRALISTE »